

**Réunion des Hautes Parties contractantes
à la Convention sur l'interdiction ou
la limitation de l'emploi de certaines armes
classiques qui peuvent être considérées comme
produisant des effets traumatiques excessifs
ou comme frappant sans discrimination**

29 août 2012
Français
Original: anglais

Session de 2012

Genève, 15-16 novembre 2012

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Organisation des travaux, y compris ceux
de tous organes subsidiaires de la Réunion**

Programme de travail provisoire

Présenté par le Président désigné

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Programme</i>
Jeudi 15 novembre 2012	10 h 00-13 h 00	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de la Réunion • Confirmation de la désignation du Président de la Réunion • Adoption de l'ordre du jour • Reconduction du Règlement intérieur • Confirmation de la nomination du Secrétaire général de la Réunion • Organisation des travaux, y compris ceux de tous organes subsidiaires de la Réunion • Échange de vues général
	15 h 00-18 h 00	<ul style="list-style-type: none"> • Mines autres que les mines antipersonnel
Vendredi 16 novembre 2012	10 h 00-13 h 00	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action accéléré pour l'universalisation de la Convention et des Protocoles y annexés • Examen du rapport du Programme de parrainage établi dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Programme</i>
		<ul style="list-style-type: none">• État de l'application et du respect des dispositions de la Convention et des Protocoles y annexés• Examen du rapport de l'Unité d'appui à l'application de la Convention
	15 h 00-18 h 00	<ul style="list-style-type: none">• Examen et adoption du document final• Questions diverses• Clôture de la Réunion
